NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5302008 - Roches de Penmarch

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 6
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5302008

1.3 Appellation du site

Roches de Penmarch

1.4 Date de compilation

30/06/2008

1.5 Date d'actualisation

20/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/10/2008
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/05/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029190248&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -4,33333°

Latitude : 47,75°

2.2 Superficie totale

45728 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
29	Finistère	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		13718,4 *(30 %)*		P	B	C	B	B
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		228,64 *(0,5 %)*		P	C	C	B	B
1160 *Grandes criques et baies peu profondes*		1371,84 *(3 %)*		P	C	C	B	B
1170 *Récifs*		17376,64 *(38 %)*		P	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1349	*Tursiops truncatus*	c			i	P	DD	D			
M	1351	*Phocoena phocoena*	c			i	P	DD	D			
M	1364	*Halichoerus grypus*	c	4	11	i	P	G	C	A	C	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
F		*Cetorhinus maximus*			i	P					X	
F		*Hippocampus hippocampus*			i	P					X	
F		*Hippocampus guttulatus*			i	P						X
I		*Nucella lapillus*			i	P					X	
M		*Balaenoptera acutorostrata*			i	P			X		X	
M		*Balaenoptera physalus*			i	P			X		X	
M		*Delphinus delphis*			i	P			X		X	
M		*Globicephala melas*			i	P			X		X	
M		*Grampus griseus*			i	P			X		X	
M		*Orcinus orca*			i	P			X		X	
R		*Dermochelys coriacea*			i	P	X		X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	100 %

Autres caractéristiques du site

Ce site exclusivement marin constitue une mosaïque paysagère dominée par les rochers de granite qui se prolongent sous la surface de la mer.

Vulnérabilité
: La sauvegarde des champs de laminaires, la gestion des activités nautiques et de la fréquentation de l'estran, l'information et la sensibilisation, devront rester au c#ur des préoccupations des gestionnaires, ainsi que le maintien ou la mise en place d'une pêche durable, respectueuse des habitats marins de la zone. Une gestion coordonnée avec les sites limitrophes est souhaitable.

4.2 Qualité et importance

Ce site est important pour l'habitat " récifs " et concerne des entités rocheuses, d'origine granitique, essentiellement représentatives de la roche supralittorale (1170), de la roche médiolittorale en mode exposé (1170) et de la roche infralittorale en mode exposé (1170).
Au niveau de St-Guénolé et de Penmarc'h, ce périmètre comprend un ensemble de pointes rocheuses et de récifs au caractère extrêmement battu avec une pente très abrupte (proximité de l'isobathe - 50 m) qui marque la transition entre le système Iroise et le système Golfe de Gascogne.
Cette spécificité bathymétrique associée à un courant important et à une exposition à la houle et aux vents dominants crée les conditions d'une richesse spécifique importante associée aux champs de Laminaires, notamment dans la partie Ouest et centrale. Ces Laminaires constituent dans leur fonctionnement une véritable forêt sous-marine, la clarté de l'eau étant un facteur essentiel pour son développement. Elles occupent les platiers rocheux soumis à un fort hydrodynamisme et peu profonds dans un contexte favorable par rapport à des apports terrigènes très limités.
Les roches circalittorales à gorgones, à alcyon, à corynactis, à spongiaires et roses de mer participent de l'intérêt patrimonial et paysager de ce site qui est en partie constitué de gros blocs ou de roches présentant des surfaces à faible rugosité et relativement importantes. Les travaux de Le Hir (2002) ont mis en exergue l'exceptionnelle richesse des champs de blocs, très développés sur ce vaste platier de Penmarc'h.
De manière générale, la biodiversité de la zone subtidale est particulièrement riche sur ce secteur, ce qui permet le développement d'une ressource halieutique côtière qui a été une des sources de l'économie locale sur le plan historique. Il s'agit également de prendre en compte dans ce périmètre l'ensemble des zones concernées par les habitats élémentaires de sables, exondés à marée basse ou infralittoraux.
Une population de Phoques gris (environ 4 à 5 individus) est sédentaire depuis le début des années 90, par ailleurs, si le Grand dauphin exploitent régulièrement ce secteur comme zone d'alimentation, le Marsouin commun, n'est qu'un visiteur occasionnel. D'autres espèces remarquables tels que le Requin pèlerin, le Dauphin de Risso, le Petit rorqual, le Globicéphale noir, le Rorqual commun, l'Orque et la tortue Luth sont également observées occasionnellement.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	G04.01	Man#uvres militaires		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I

M	F06	Autres activités de chasse, de pêche ou de collecte		I
M	G01.01	Sports nautiques		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

Derrien-Courtel S., 2007 : Résultats de la surveillance du benthos. Suivi stationnel des roches subtidales 2004-2005-2006. Région Bretagne, REBENT-IFREMER-MNHN, 526 p.

Ehrhold, A., Blanchet, A., Hamon, D., (et collab.), 2006. Réseau de surveillance benthique (REBENT) - Région Bretagne. Approche sectorielle subtidale : Identification et caractérisation des habitats benthiques du secteur Glénan. IFREMER/ REBENT, 62 p.

GEOLITTOMER, 200X. Carte de synthèse du littoral de la Bretagne. Géolittomer-LETG UMR 6554 CNRS, 6 p.

Glémarec M, 2004. Note de synthèse sur l'intérêt biologique de la zone Natura 2000 marine des roches de Penmarc'h - DIREN Bretagne

HASSANI S., 2008, communication personnelle - actualisation des données sur les mammifères marins : DIREN-Océanopolis.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	2 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Glénan	*	2%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Comité régional des Pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne

Adresse : 1 square Renée Cassin 35700 Rennes

Courriel : slecerf@bretagne-peches.org

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Activités aériennes :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne ;
Zone comprise dans TMA de Lann-Bihoué ;
Zone de transit des aéronefs reliant Landivisiau, Lann-Bihoué et les zones de tir de Gâvres et de Quiberon ;
Zones d'entraînement aérien très basse altitude, zone de posé d'hélicoptères, zone de largage chaînes SAR et artifices.

Activités de surface :

Patrouilles opérationnelles et surveillance nautique ;
Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel (29) ;
Zone de transit, activité et mouillage de bâtiments militaires ;
Zones de tir ;

Zone d'exercices d'instruction de type commando, manoeuvre, exercices amphibies interarmées.

Activités sous-marines :

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînemenent aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel (29) ;
Zones d'opérations Guerre des mines ;
Zone d'entraînement commando marine et armée de terre (CPEOM Quelern).

Action de l'Etat en mer :
Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont utilisés pour des activités d'essais ainsi que pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.
Le site concerne le sémaphore de Penmarc'h et la zone aérienne dangeureuse LFD18. Il ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution.